

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/93./T/2017 relatif aux travaux d'adduction en eau potable au centre BUKIRASAZI et au centre de santé de BUNYUKA.**

**Date de publication :** 25...../04.../ 2017

**Date d'ouverture des offres:** 25...../05.../ 2017

**Objet de l'Appel d'Offres**

1. La Commune de BUKIRASAZI invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, **pour la réalisation des travaux d'adduction au centre BUKIRASAZI et au centre de santé de BUNYUKA.**

**Le marché est en un seul lot.**

2. Le Fonds National d'Investissement Communal voulait appuyer la Commune de BUKIRASAZI pour effectuer des paiements au titre des marchés **pour la réalisation des travaux d'adduction au centre BUKIRASAZI** signalés précédemment.

❖ **Spécification du marché**

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de trois mois calendrier

❖ **Conditions de participations**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

❖ **Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

*Règlement Particulier d'Appel d'Offres/DPAO-Spécifications Techniques et Plans*

❖ **Au Bureau de la Commune BUKIRASAZI**

9. Moyennant le paiement de cent mille (100 000Fbu) francs burundais : 50 000 Fbu sur le compte Général du trésor N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000Fbu au compte ° 50666-01-73 ouvert à la **BANCO BU GITEGA** au nom de la commune de BUKIRASAZI ;

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

- Monsieur l' Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

❖ **Visite du site**

11. Une visite guidée des sites sera organisée le 10/05 / 2017 partir de 10h30.

❖ **Présentation de l'offre**

12. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de (2.000.000FBU) deux millions de francs burundais.

Les offres doivent être soumises à :

- La commune de **BUKIRASAZI** ;
- L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

❖ **Validité des offres**

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

❖ **Date limite de dépôt des offres**

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 25/05/2017 2017 à 10 heures**. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

❖ **Séance d'ouverture des offres**

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent et d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus le 23/05/2017 à 10 heures 30 minutes.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

❖ **Critères de qualification des soumissionnaires**

16. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

**17.1. Au niveau administratif :**

- a. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- b. La caution de soumission suivant le modèle du DAO ;
- c. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché,
- d. Les statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
- e. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR et en cours de validité ;
- f. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- g. L'attestation de non-redevabilité délivrée en original par l'INSS en cours de validité ;
- h. Le registre de commerce (copie) ;
- i. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce valide ;
- j. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire.

**16.2. Au niveau technique:**

- a. La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux.
- b. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s).
- c. Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) Le plan de charge des marchés en cours ;

**16.3. Au niveau financier :**

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité et un chiffre d'affaire d'au moins de 100 000 000FBU au cours de deux (02) dernières années.

Fait à BUKIRASAZI, le 24/4/2017

HABONARUGIRA Suavis

